

### L'après premier emploi durable des jeunes : plus de stabilité mais encore des situations fragiles

Jean-Claude GIDROL - INSEE

L'accès au premier emploi durable est un enjeu individuel pour les jeunes, mais aussi un enjeu de bon fonctionnement du marché du travail. En Languedoc-Roussillon, les caractéristiques d'accès à l'emploi durable ne sont pas très éloignées des caractéristiques nationales. Les secteurs attractifs peuvent être transitoires, tels que l'hôtellerie et la restauration. A l'inverse, l'administration et la santé attirent plus de jeunes au fil de leur insertion. Dans deux tiers des cas, les jeunes en emploi long et à temps complet sont toujours dans cette situation trois ans plus tard. De même, des formes plus précaires, telles que l'intérim long ou le temps partiel court, débouchent sur des emplois durables. Mais une proportion non négligeable de premiers emplois durables conduit aussi à des situations précaires.

La décennie 1997-2007 a été marquée par une forte dynamique de l'emploi dans la région (+ 23 % en 10 ans). En 2008 et au cours des années suivantes, le pays s'est installé dans la crise, dans un contexte international dégradé. En 2012, le niveau de l'emploi est inférieur à celui du début de la crise. Les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active ne se sont pas améliorées.

Une seule année a suffi pour que l'entrée dans la vie active des jeunes se dégrade brutalement. Ainsi en février 2009, 42 % des anciens élèves sortis sept mois plus tôt d'un établissement scolaire languedocien étaient en emploi<sup>(1)</sup>. Un an plus tôt, leurs homologues de la promotion précédente étaient 55 % en emploi. Dans ce contexte difficile, un haut niveau de formation reste un atout pour l'insertion. (cf. encadré 1).

(1) CDI, CDD, emplois aidés, intérim

#### En 2005, plus de la moitié des jeunes ont occupé un poste d'emploi salarié, dont 7 % en premier emploi durable

Environ 450 000 jeunes de 15 à 29 ans résidaient en Languedoc-Roussillon en 2005. 258 000 d'entre eux, soit plus d'un sur deux, ont occupé, au cours de cette même année, un emploi salarié du secteur privé ou de la fonction publique territoriale ou hospitalière (cf. encadré 2).

Parmi les 258 000 qui ont occupé un emploi salarié dans la fonction publique hors Etat ou dans le secteur privé, 94 000 ont occupé des contrats très courts, des missions d'intérim brèves ou des emplois saisonniers, parfois à temps très partiel. Pour 132 000 autres jeunes, ce n'était pas leur premier emploi.

Enfin pour 31 200 jeunes, il s'agissait d'un premier emploi suffisamment long pour être qualifié de durable (cf. encadré 2). Ce premier emploi durable constitue une étape importante dans leur parcours profes-

Tableau 1 - Caractéristiques des jeunes et de leur premier emploi en 2005

Unités : nombre et %

	Languedoc-Roussillon	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Midi-Pyrénées	Nord-Pas-de-Calais	Ile-de-France	France
Age moyen (en années)	22,7	22,7	22,8	22,6	23,2	22,6
Part des moins de 23 ans (%)	52,8	53,1	50,1	52,6	42,8	53,0
Part des femmes (%)	47,2	46,4	47,7	43,4	46,5	49,0
Durée moyenne du premier emploi (en mois)	17,0	16,4	17,0	17,1	18,5	17,1
Durée médiane du premier emploi (en mois)*	10,7	10,3	10,8	10,9	11,9	11,0
Nombre moyen d'entreprises en 3 ans	2,9	3,1	3,2	2,9	3,4	3,1
Part du temps partiel (%)	36,1	36,4	34,5	35,5	33,2	33,7
Salaire net mensuel médian (€)*	966	981	990	972	1066	1003
Part d'employés et d'ouvriers (%)	82,0	80,8	77,3	80,3	68,5	78,2
Intérim - part du secteur (%)	12,0	13,5	18,1	23,6	10,6	18,4

Source : Insee, panel DADS 2008

\* La durée médiane et le salaire médian séparent la population en deux groupes égaux : la moitié est au-dessus de la médiane et l'autre moitié est en dessous

sionnel. En effet, ce premier emploi a duré 17 mois en moyenne, mais avec de fortes variations. Un premier emploi sur quatre a duré moins de 5 mois, la moitié entre 5 mois et 2 ans, et un dernier quart plus de 2 ans (cf. tableau 1).

Ces 31 200 jeunes débutants ont accédé au premier emploi en moyenne à 22 ans et 8 mois. Cet âge moyen est comparable dans les régions de la France de Province et est par contre inférieur à celui d'Ile-de-France. Ils sont plus âgés de quelques mois que dans la plupart des régions métropolitaines. Plus de cinq sur six sont âgés de 19 à 26 ans.

### Des premiers emplois durables peu qualifiés

L'accès au premier emploi est une étape essentielle et difficile. Plus souvent diplômés du supérieur<sup>(2)</sup> que leurs aînés, les jeunes sont plus souvent confrontés au chômage, qui est actuellement de 13,7 % pour l'ensemble des actifs du Languedoc-Roussillon, soit 4 points de plus qu'au niveau national. Ils sont aussi plus exposés à une offre d'emploi de faible qualité. En France en 2010, 26 % des actifs occupés de 15 à 29 ans sont en contrat à durée déterminée, en intérim, en stage ou emploi aidé, alors que c'est le cas pour 8 % des 30-49 ans. En début de carrière professionnelle, les jeunes peuvent être conduits à accepter un passage par un ou des emplois peu qualifiés. Souvent sans expérience, il s'agit pour eux de saisir les opportunités susceptibles d'ouvrir vers un choix plus large.

Comme dans toutes les régions françaises, les jeunes débutants en Languedoc-Roussillon sont peu nombreux à accéder aux emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures. Il en est de même pour les professions intermédiaires (professeurs des écoles, catégories B de la fonction publique, infirmiers, techniciens) qui regroupent 14 % des premiers emplois contre 24 % pour leurs aînés.

(2) « Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2010 », Insee.fr, thème Enseignement-Education / Diplômes-Formation / Chiffres clés.

Cette moindre part d'emplois de catégorie intermédiaire ou supérieure chez les jeunes s'explique en partie par le fait que ces postes, liés à l'expérience, sont obtenus après plusieurs emplois.

A l'inverse, les jeunes débutants sont plus souvent des employés : 48 % pour 35 % des personnes plus âgées (cf. graphique 1). C'est surtout vrai pour les employés du commerce et ceux des services aux particuliers. Ces secteurs emploient, plus que dans les autres secteurs, des femmes. Ils se caractérisent également par des faibles rémunérations, une grande fréquence du temps partiel et des horaires instables.

La moindre qualification des jeunes débutants se vérifie également chez les ouvriers. Les jeunes débutants sont plus souvent des ouvriers non qualifiés (16 %) que les 30 ans et plus (12 %). Par contre, la part d'ouvriers qualifiés est comparable (17 %).

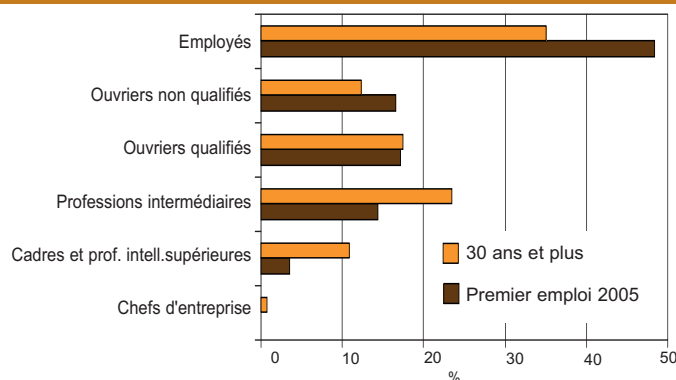
### Éducation, santé, action sociale et administration, hôtellerie-restauration et commerce de détail : les points d'entrée les plus fréquents dans l'emploi

Trois secteurs d'activité accueillent, à eux seuls, près d'un jeune sur deux en premier emploi : l'hôtellerie-restauration, le commerce de détail, et plus encore le secteur de l'éducation, santé, action sociale et administration<sup>(3)</sup> avec respectivement 14 %, 15 % et 18 % de l'ensemble des premiers emplois, objets de l'étude (cf. graphique 2).

(3) \* Enseignement hors Etat + Santé (libéral ou établissement) + collectivités territoriales.

Graph. 1 - Répartition en % par catégorie socioprofessionnelle des jeunes en premier emploi et des 30 ans et plus  
Un jeune en premier emploi sur deux est un employé

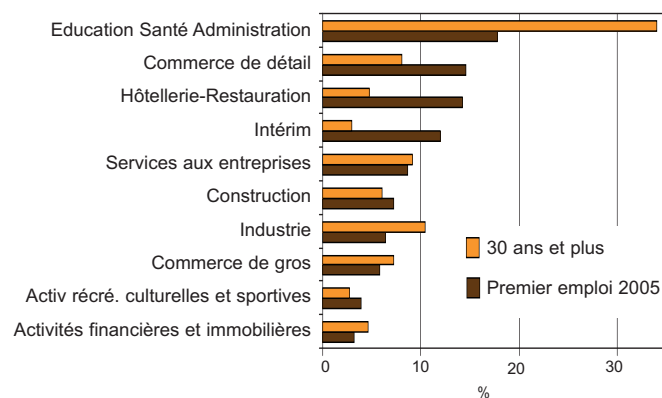
Unité : %



Source : Insee, panel DADS 2008

Graph. 2 - Répartition en % par secteur d'activité des jeunes en premier emploi et des 30 ans et plus  
Hôtellerie-restauration et commerce de détail : des secteurs d'entrée dans l'emploi

Unité : %



Source : Insee, panel DADS 2008

## Hôtellerie-restauration et commerce de détail : des points d'entrée provisoires dans l'emploi

Un premier emploi dans l'hôtellerie-restauration ou le commerce de détail constitue un point d'entrée, souvent temporaire, dans la vie professionnelle. Après trois années de pratique, l'hôtellerie-restauration n'emploie déjà plus que 8 % des jeunes de 15 à 29 ans.

L'hôtellerie-restauration représente seulement 5 % de l'emploi et le commerce 8 % pour les personnes de 30 ans et plus. Ces deux secteurs de l'économie présente (cf. encadré 2), à forte rotation de main-d'œuvre, captent la demande d'emploi des jeunes débutants, et beaucoup moins celle de leurs aînés. Ces derniers sont davantage tournés vers l'industrie et vers les services aux entreprises. Il s'agit notamment d'une orientation contrainte des jeunes face à un marché du travail peu offereur.

Inversement, le secteur d'activité de l'éducation, santé, action sociale et administration voit sa part s'accroître avec l'expérience, passant de 18 % chez les jeunes en premier emploi à 34 % chez les 30 ans et plus. Le fait que la proportion de personne de 30 ans et plus soit plus importante, tient probablement d'une stabilité dans l'emploi en région. Cela provient peut-être aussi d'un accès dans ce type d'emploi à un âge plus élevé, en Languedoc-Roussillon.

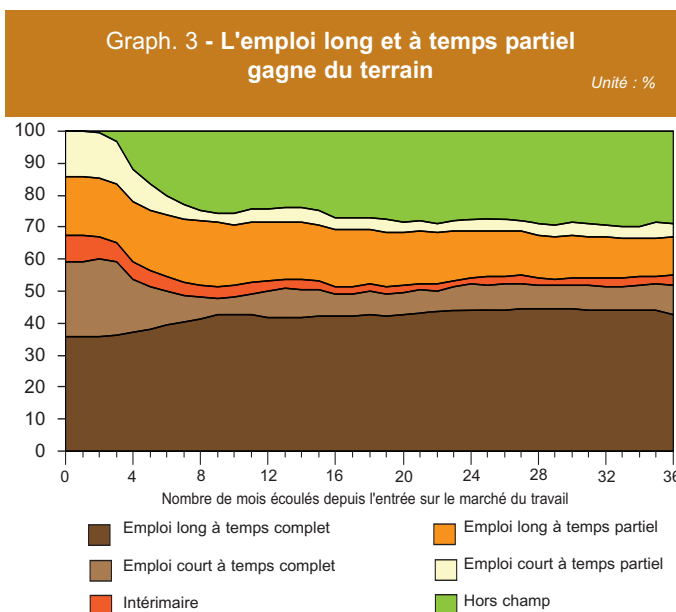
En outre, l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration est un secteur d'emploi important dans toutes les régions métropolitaines, mais plus encore en Languedoc-Roussillon, où ce secteur, composé principalement d'emplois publics, représente 38 % de l'ensemble des emplois en 2010.

Enfin, 12 % des premiers emplois des jeunes Languedociens se font par le biais d'une entreprise de travail temporaire. L'intérim est largement plus présent chez les jeunes que chez leurs aînés (3 %). Il est moins développé dans la région qu'au niveau national. Ceci est dû au fait que l'industrie, qui recourt beaucoup à l'intérim, est peu présente en région alors que le secteur agricole, plus développé, l'utilise très peu.

## Au cours des trois premières années de carrière, l'emploi long et à temps complet gagne du terrain

Au cours des trois premières années de leur carrière professionnelle, des jeunes vont enchaîner des situations d'emploi variées, parfois alternées avec des phases de chômage, quand d'autres conserveront leur emploi. En moyenne, chaque jeune connaîtra trois employeurs différents.

Pour 35 % des jeunes ayant occupé un premier emploi en 2005, cet emploi était à temps complet et il a duré 9 mois ou plus (cf. encadré 2). Après trois années, ils sont 42 % (cf. graphique 3).



Source : Insee, panel DADS 2008

**Lecture du graphique :** trois ans (36 mois) après l'accès à leur premier emploi, 32 % des jeunes sont classés hors champ (en vert). Ils n'occupent plus un emploi du secteur salarié privé ou des fonctions publiques territoriale ou hospitalière. Ce pourcentage est comparable aux autres régions. Les causes en sont multiples : création d'un emploi non salarié, réussite à un concours de la fonction publique d'Etat, période de chômage, sortie de l'activité (personne au foyer), reprise ou poursuite d'études, etc.

Dans le même temps, l'emploi court, à temps partiel et l'intérim sont de moins en moins fréquents.

L'accès à un premier emploi long et à temps complet permet d'enchaîner plus facilement ce type d'emploi. 66 % des jeunes ayant débuté avec un emploi long et à temps complet ont conservé ce type d'emploi trois ans plus tard (cf. Tableau 2).

Tableau 2 - Le type de premier emploi des jeunes en 2005 et leur devenir trois ans plus tard

Unités : nombre et %

Type de premier emploi en 2005	Effectifs	%	Type d'emploi en 2008					Hors champ
			Emploi long et à temps complet	Emploi court et à temps complet	Emploi en contrat d'intérim	Emploi long et à temps partiel	Emploi court et à temps partiel	
Emploi long et à temps complet	10 800	34,7	66,2	6,3	1,0	3,8	1,5	21,2
Emploi court et à temps complet	7 500	24,0	34,8	8,9	3,3	9,3	4,5	39,2
Emploi en contrat d'intérim	2 900	9,3	41,1	7,1	9,4	4,5	3,6	34,4
Emploi long et à temps partiel	5 400	17,3	20,0	5,5	1,3	36,5	4,4	32,3
Emploi court et à temps partiel	4 600	14,7	25,9	8,9	2,4	8,6	7,6	46,5
<b>Ensemble</b>	<b>31 200</b>	<b>100,0</b>	<b>42,3</b>	<b>7,4</b>	<b>2,6</b>	<b>11,5</b>	<b>3,8</b>	<b>32,4</b>

Source : Insee, panel DADS 2008

Lecture du tableau : 10 800 jeunes ont occupé un premier emploi long et à temps complet en 2005. Trois ans plus tard, en 2008, 66,2 % étaient encore en emploi long et à temps complet, 6,3 % étaient en emploi court et à temps complet etc

L'intérim permet aux jeunes de bénéficier d'une rémunération, parfois en situation d'étudiant, avant d'occuper un emploi plus pérenne. Un premier emploi de plus d'un mois et demi en contrat d'intérim conduit dans 41 % des cas, trois ans plus tard, à un emploi long et à un temps complet. Deux hypothèses peuvent être envisagées. D'une part des emplois d'interim sont occupés par des étudiants, d'autre part l'intérim est un marchepied, faute de mieux, pour accéder à un emploi moins précaire. Enfin, s'agissant de missions d'intérim de plus d'un mois et demi, il peut s'agir d'emploi experts très qualifiés.

Les autres types d'emploi débouchent plus rarement sur un emploi long et à temps complet après trois années d'expérience : dans 35 % des cas après un premier emploi court et dans moins de 25 % des cas après un premier emploi à temps partiel.

### Les jeunes ayant eu un parcours professionnel stable sont plus nombreux que les autres

Au cours des trois premières années de carrière professionnelle, les jeunes ont suivi des parcours professionnels divers qui ont été regroupés en cinq parcours-type en fonction des types d'emploi occupés (cf. encadré 2).

Parmi les cinq parcours-type, c'est le parcours professionnel « stable » qui regroupe le plus grand nombre de jeunes (13 400, soit 43 %). Les jeunes correspondant à ce parcours ont souvent conservé une activité professionnelle tout au long des trois années.

Tableau 3 - Les parcours professionnels des jeunes dont le premier emploi durable a débuté en 2005		
	Unités : nombre et %	
	Languedoc-Roussillon	France
Parcours professionnel stable	43	48
Parcours vers le temps partiel durable	12	11
Parcours jalonné de missions d'intérim	4	6
Mobilités diverses après un début à temps partiel	12	11
Parcours incertain	29	24
<b>Total</b>	<b>31 200</b>	<b>850 800</b>

Source : Insee, panel DADS 2008

Le pourcentage de jeunes dans ce parcours-type est inférieur en Languedoc-Roussillon à celui de la France (cf. tableau 3).

A l'inverse, les parcours dits « incertains » sont fréquents dans la région. Ces parcours concernent 29 % des jeunes, qui ont rapidement occupé un emploi dans un secteur différent de leur premier emploi. Au bout de trois ans, ces jeunes sont 55 % à ne pas y avoir retrouvé d'emploi.

Les causes de ces « sorties du champ » sont multiples : création d'un emploi non salarié, réussite à un concours de la fonction publique d'Etat, période de chômage, sortie de l'activité (personne au foyer), reprise ou poursuite d'études etc.

### Les autres types de parcours sont conformes à la moyenne nationale

Le parcours vers le temps partiel durable rassemble 12 % des jeunes. Ceux-ci, au cours des trois ans qui ont suivi leur premier emploi, ont bénéficié d'une stabilité relative, mais surtout dans des emplois à temps partiel sur une longue période.

Le parcours composé d'une ou plusieurs missions d'intérim regroupe les 4 % de jeunes, dont les trois premières années de vie active ont été fortement marquées par l'intérim. Au bout de trois ans, un de ces jeunes sur quatre travaille encore en tant qu'intérimaire.

Les mobilités professionnelles diverses après un début à temps partiel concernent 12 % des jeunes qui, après un premier emploi souvent à temps partiel, ont effectué une ou plusieurs mobilités professionnelles. Leurs situations au bout de trois ans sont hétérogènes. Si 45 % d'entre eux ont quitté le secteur privé ou la fonction publique territoriale ou hospitalière, 39 % ont un emploi à temps complet.

### Encadré de politique publique du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

L'étude confirme le constat selon lequel le chômage des jeunes est un problème national et régional et que l'emploi des jeunes doit être une priorité. Convaincue qu'agir pour l'emploi des jeunes, c'est agir pour l'avenir du Languedoc-Roussillon, la Région s'est engagée de manière volontariste en faveur de l'emploi des jeunes en développant l'apprentissage (constante progression des investissements dans les CFA et aides renforcées au dispositif, primes aux entreprises recrutant des apprentis...), en favorisant l'insertion (dotations aux missions locales, mise en réseau de l'ensemble de ces missions eu sein de l'Association Régionale des Missions Locales du Languedoc-Roussillon, création des écoles de la 2<sup>ème</sup> chance,...) en permettant aux lycéens d'accéder à l'enseignement supérieur (Développement des bourses au mérite,...) et améliorant l'accès pour tous aux informations indispensables pour trouver un emploi et une formation (le portail « [www.laregion-seformer.fr](http://www.laregion-seformer.fr) » et des n° verts dédiés à la formation professionnelle, la création de salons Travail Avenir Formation...).

La caractérisation du premier emploi ainsi que son analyse en termes de secteurs d'activités, de parcours professionnels confortent l'action régionale et offrent un éclairage susceptible de constituer le socle d'orientations nouvelles.

## Encadré 1 : l'insertion dans la vie active

### L'insertion des jeunes dans la vie active en février 2011

Chaque année en février, le rectorat de l'académie de Montpellier interroge les élèves scolarisés l'année précédente dans la région, qui ont quitté le système scolaire après une année terminale de CAP, de BEP, de baccalauréat ou de BTS et n'ont pas intégré une poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.

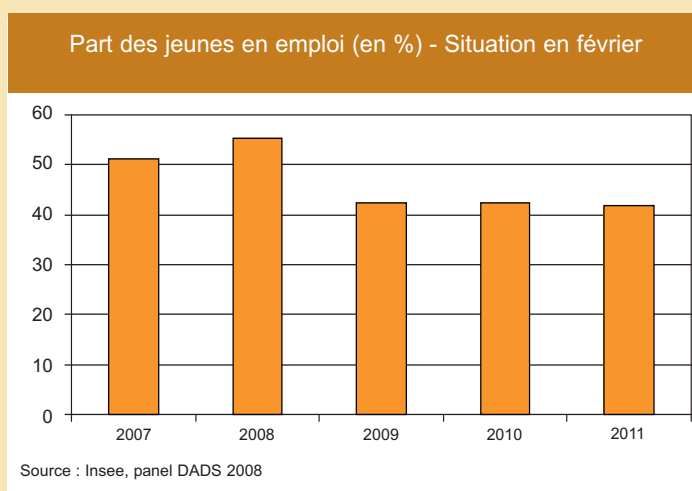
### En février 2011, 42 % des jeunes languedociens ayant quitté le système scolaire en 2010 sont en emploi

Leur situation détaillée est la suivante :

- Emploi non aidé = 34 % (CDI, CDD, intérim, agents publics, armée, indépendants)
- Emploi aidé = 7 % (Contrat unique d'insertion, CIVIS, contrat de professionnalisation)
- Stage de formation = 7 %,
- Chômage = 44 %
- Inactivité = 8 %

### L'insertion des jeunes est devenue plus difficile depuis le début de la crise

A partir de février 2009, la part des jeunes en emploi, aidé ou pas, a fortement chuté et est restée faible depuis.



### Un diplôme élevé reste une arme contre le chômage

En février 2011, la part des jeunes en emploi après sept mois est beaucoup plus forte après un BTS (60 % en moyenne) qu'après un bac (43 %) ou un CAP-BEP (28 %).

Après un CAP ou un BEP, les spécialités des services (échanges et gestion, communication et information, services aux personnes) offrent en moyenne une meilleure insertion (29 % contre 26 %) que celles de la production (transformations, génie civil, construction, bois, mécanique, électricité, électronique). Mais après un BTS, l'insertion est meilleure dans la production (65 %) que dans les services (58 %).

Source : Rectorat de l'académie de Montpellier  
Note d'information n°11-03 mars 2012

### Définitions

**Premier emploi durable des jeunes en 2005.** Seuls les emplois qui constituent une première « vraie expérience » sur le marché du travail sont ici étudiés. C'est la notion d'emploi durable, qui se définit par opposition aux jobs saisonniers ou petits boulots.

Selon la définition adoptée pour cette étude, l'emploi durable est un emploi :

- qui ne correspond pas à un poste de stagiaire ou d'apprenti
- dont la durée est d'au moins trois mois (ou 1,5 mois pour les emplois en intérim)
- qui n'est pas un emploi saisonnier d'été (quelle que soit sa durée)
- dont la durée journalière est égale à au moins deux heures
- pour lequel le salaire horaire est au moins 90% du SMIC.

L'étude se concentre sur les 31 200 jeunes de 15 à 29 ans, résidant en Languedoc-Roussillon, qui ont occupé un premier emploi durable en 2005. Sont exclus ceux qui ont eu leur premier emploi durable avant 2005, ainsi que ceux qui, en 2005, n'avaient encore eu aucun emploi durable.

Dans l'étude, l'expression premier emploi durable des jeunes est parfois remplacée par premier emploi des jeunes.

La « **sphère présentielle** » est l'ensemble des activités mises en œuvre sur un territoire pour la production de biens et de services destinés à satisfaire les besoins des populations présentes, résidentes ou de passage (touristes). L'évolution de l'emploi présentiel est donc liée à l'évolution de la population présente.

L'économie présentielle concerne les activités orientées vers les marchés locaux. Parmi les principales activités, figurent l'éducation, la santé et l'action sociale, l'administration, la construction, l'hôtellerie et la restauration, les activités financières, le transport de voyageurs.

Les activités ne relevant pas de cette sphère sont dites non présentielles ou « productives ».

L'économie non-présentielle regroupe les activités qui produisent des biens majoritairement orientés vers les marchés extérieurs au territoire ainsi que les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. On y trouve notamment l'agriculture, la plus grande partie de l'industrie, le commerce de gros, le transport routier, les services aux entreprises, les activités liées à l'énergie.

**Temps complet / Temps partiel.** Depuis 2001, la réglementation sociale considère comme à temps complet toute personne effectuant la durée légale ou conventionnelle de l'entreprise. Dans les déclarations annuelles de données sociales (DADS), un poste est qualifié à temps complet lorsqu'il dépasse un nombre d'heures par jour, qui dépend du secteur d'activité et de la taille de l'établissement (variable selon les accords de branche).

**Six types d'emploi.** Lors de l'accès au premier emploi et pendant chacun des 36 mois qui suivent, la situation professionnelle de chaque jeune a été déclinée en six types d'emploi. La typologie est appuyée sur la réalité observée : un emploi est qualifié de « long » s'il a effectivement duré plus de 9 mois.

- emploi long (plus de 9 mois) et à temps complet
- emploi court et à temps complet
- intérim
- emploi long et à temps partiel
- emploi court et à temps partiel
- hors champ DADS

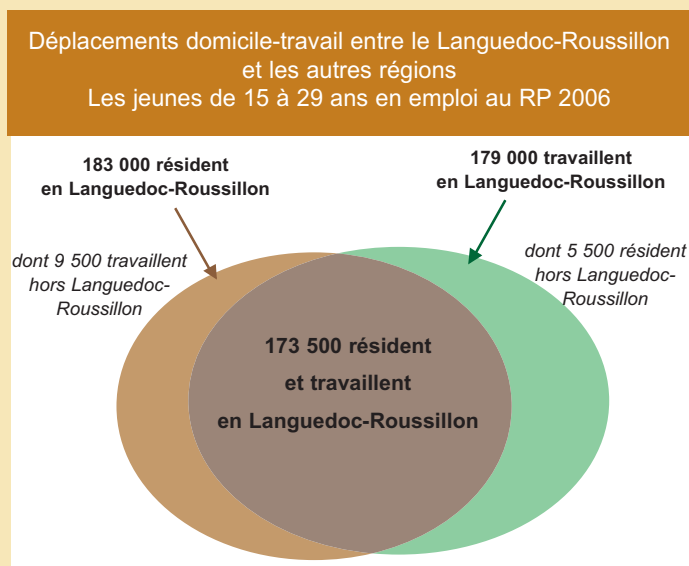
**Cinq parcours professionnels type.** Les jeunes sont regroupés en cinq parcours-type par des méthodes statistiques de classification. Chacun des cinq parcours-type regroupe les jeunes dont la trajectoire au cours des 36 mois a été proche.

- Parcours professionnel stable
- Parcours vers le temps partiel durable
- Parcours jalonné de missions d'intérim
- Mobilités professionnelles diverses après un début à temps partiel
- Parcours incertain

**Lieu de résidence - Lieu de travail (Recensement de population 2006).** Le champ de l'étude est un sous-ensemble des jeunes de 15 à 29 ans résidant en Languedoc-Roussillon qui ont occupé un emploi salarié du secteur privé ou de la fonction publique territoriale ou hospitalière (tous emplois confondus, même très courts, même très partiels, y compris les emplois saisonniers).

Au recensement de population 2006, 183 000 jeunes en emploi résidaient en Languedoc-Roussillon, dont 9 500 travaillaient dans une autre région (4 800 en PACA + 1 500 en Midi-Pyrénées, 1 100 en Rhône Alpes, 800 en Ile de France, 1 000 dans une autre région et 300 à l'étranger).

Les 5 500 jeunes travaillant en Languedoc-Roussillon et résidant hors de la région ne sont pas concernés par l'étude.



## Sources

**La Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS)** est une formalité obligatoire pour toute entreprise employant des salariés. Jusqu'en 2008, sont soumises à la déclaration les entreprises privées et les entreprises de la fonction publique territoriale et hospitalière.

Dans l'étude les emplois non pris en compte sont donc les non salariés, ainsi que les salariés de la Fonction publique d'Etat et des particuliers employeurs.

**Le panel DADS** est un suivi sur plusieurs années d'un extrait national des salariés de la DADS. Il est ainsi possible de suivre leur parcours sur plusieurs années.

## Pour en savoir plus

### Insee Languedoc-Roussillon

- « Montpellier Agglomération : un territoire attractif pour les étudiants et les jeunes dans un contexte immobilier tendu »  
*Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèses n°7, septembre 2012*
- « L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle »  
*Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèses n°6, septembre 2011*

### Insee national

- « Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2010 »  
*Insee, Chiffres-clé, insee.fr*
- « L'accès à l'emploi à la sortie du système éducatif des descendants d'immigrés »  
*Insee, Insee Références, édition 2012*
- « Une photographie du marché du travail en 2011 »  
*Insee, Insee Première n° 1415, septembre 2012*
- « Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2009 »  
*Insee, Insee Résultats n°128, mars 2012*
- « Les déterminants du coût du travail en France »  
*Insee, Insee Première n° 1393, février 2012*
- « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail »  
*Insee, Economie et statistique n°378-379, juillet 2005*

### Autres

- « L'emploi des jeunes »  
*Conseil économique, social et environnemental, Les avis du CESE, septembre 2012*
- « L'insertion des jeunes dans la vie active en février 2011 »  
*Rectorat de l'Académie de Montpellier, Note d'information n°11-03, mars 2012*
- « Quand l'école est finie - Premier pas dans la vie active d'une génération »  
*Cereq, Enquête 2010, édition 2012*
- « Synthèse des principales données relatives à l'emploi des jeunes et à leur insertion »  
*Dares, Documents d'études n°166, novembre 2011*
- « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010 »  
*Dares, Dares Analyses n°039, mai 2011*